

LE DEVOIR

VOL. XC - N° 63

MONTRÉAL, LE MERCREDI 24 MARS 1999

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

So... so... so... solidarité!

Des milliers d'étudiants marcheront dans les rues de Montréal et de Québec aujourd'hui pour réclamer plus d'argent pour les collèges et les universités. Et s'il fut une époque où les slogans étudiants écorchaient les oreilles des administrateurs, il n'en est rien aujourd'hui: les profs et les directeurs d'établissement remercient presque les manifestants de prendre les choses en main.

À compter de midi, les rues du centre-ville de Montréal et de Québec seront remplies d'étudiants réclamant «un réinvestissement immédiat en éducation».

Plusieurs collèges et la majorité des universités fonctionneront donc au ralenti: de nombreux professeurs seront dans la rue et plusieurs recteurs d'université n'auront qu'un souhait, que la manifestation soit un grand succès, de manière à ce que les pressions auprès du gouvernement portent fruits.

Les recteurs donnent en effet leur bénédiction à l'initiative, annoncée à grands coups de conférences de presse depuis un bon mois. Et s'il fut un temps où les directions d'établissement donnaient des consignes strictes quant à la tenue des cours, ce temps est bien révolu.

À l'Université du Québec à Montréal, la rectrice Paule Leduc a invité les professeurs à «éviter les situations conflictuelles» en leur rappelant, dans une note de service, que les étudiants préoyaient la levée des cours. Ainsi, à plusieurs endroits, un commando étudiant fera la tournée des salles pour inviter les étudiants à sécher les cours et à aller prendre l'air. «Nous ne pouvons pénaliser les étudiants qui travaillent dans le même sens que nous», a dit une porte-parole de l'UQAM.

À l'Université Laval, les autorités favorisent aussi la participation et il est bien entendu que les tests ou les examens prévus aujourd'hui seront reportés.

Dans les collèges, les enseignants seront les premiers, ce matin, à inviter les étudiants à participer «en grand nombre» à la manifestation de cet après-midi.

On le voit, les slogans étudiants n'appartiennent plus seulement aux étudiants. Les associations étudiantes ont évolué, les directions des collèges et des universités aussi. Les universités, par exemple, ont cessé de réclamer publiquement une hausse des frais de scolarité, demande qui empêchait un rapprochement avec les étudiants.

Ces derniers, de leur côté, ressentent chaque jour plus concrètement les effets des compressions. Les classes sont surchargées, les bibliothèques moins attrayantes, les laboratoires informatiques moins bien équipés, les profs moins disponibles et, au niveau collégial, les conseillers en orientation sont devenus une denrée de luxe.

Là-dessus, tous s'entendent. Et comme les recteurs et les directeurs de collège sont forcés de constater que les pressions de coulisses ne produisent aucun résultat digne de ce nom, ils se rabattent aujourd'hui sur ceux qui peuvent faire le plus de bruit, à savoir les étudiants.

Ces derniers répètent que «la manif est l'avant-dernier recours d'une organisation forte en membership mais peu entendue». Le dernier recours étant «la paralysie du système».

Bien que leurs leaders n'osent pas avancer de chiffres, se contentant de dire qu'ils seront des milliers aujourd'hui, ils ont tous à l'esprit le chiffre 10 000, atteint en 1996 lors d'une manifestation contre la hausse des frais de scolarité. Ils aimeraient bien rééditer l'exploit. Une manifestation se tiendra également à Québec, qui accueillera les étudiants de l'est de la province. Les étudiants des cégeps de Val-d'Or et de Jonquières seront aussi actifs.

Rien n'a été laissé au hasard. Les associations étudiantes et les services de police ont tout prévu et les étudiants eux-mêmes sont des acteurs clés du maintien de l'ordre aujourd'hui.

La manifestation de Montréal est réglée au quart de tour et son trajet est logique. Elle partira des bureaux du ministère de l'Éducation vers 13h15 et empruntera le boulevard De Maisonneuve en direction ouest de manière à «ramasser» les étudiants de l'UQAM et du cégep du Vieux-Montréal puis, un peu plus loin, ceux des universités McGill et de Montréal. Le cortège se dirigera ensuite vers le 1000, rue de La Gauchetière, devant les bureaux de Bell, dont le président, Jean Monty, préside le conseil d'administration de la Fondation des bourses du millénaire. Les discours d'usage seront alors prononcés en milieu d'après-midi.

Car si le gouvernement du Québec est la première cible du «ras-le-bol étudiant», Ottawa ne s'en tire pas beaucoup mieux puisque son attitude dans le conflit autour des bourses du millénaire irrite les étudiants au plus haut point. En fait, ils ont bien peur de faire les frais de cette querelle constitutionnelle.

Il reste que les associations étudiantes entretiennent des liens privilégiés avec le gouvernement du Québec. Ce dernier a besoin d'elles pour prouver qu'il est en lien avec les jeunes. Il ne répugne pas à emmener avec lui, dans des forums internationaux sur la jeunesse, des leaders étudiants. Ces derniers, de leur côté, doivent garder leur indépendance tout en s'assurant, à court terme, un rôle de choix dans la préparation du Sommet sur la jeunesse.

ÉCONOMIE

Feu vert syndical à la «privatisation» de l'usine d'embouteillage, page B 2



LES ACTUALITÉS

Les Éboulements: pour un contrôle routier fait par la SQ, page A 5

HORIZONS

La chronique de Josée Blanchette: Chère JoBlo, page B 1



Guerre juridique chez Desjardins

Pour faire respecter leurs droits au sein du Mouvement, les caisses d'économie poursuivent la confédération et les dix fédérations régionales

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

La Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec (FCEDQ) a perdu patience et décidé de faire respecter ses droits au sein du Mouvement Desjardins par la voie judiciaire. Elle a intenté hier devant la Cour supérieure du Québec une poursuite qui vise la confédération et les dix fédérations régionales.

Cette procédure judiciaire, explique la fédération dissidente, vise à rétablir les droits des caisses d'économie et de

leur fédération au sein du Mouvement des caisses Desjardins. «Elle découle de la décision prise unilatéralement par résolution du conseil d'administration de la confédération, le 17 novembre dernier, de rendre inopérant le protocole d'entente qui la lie à la FCEDQ depuis 1979», fait-elle valoir.

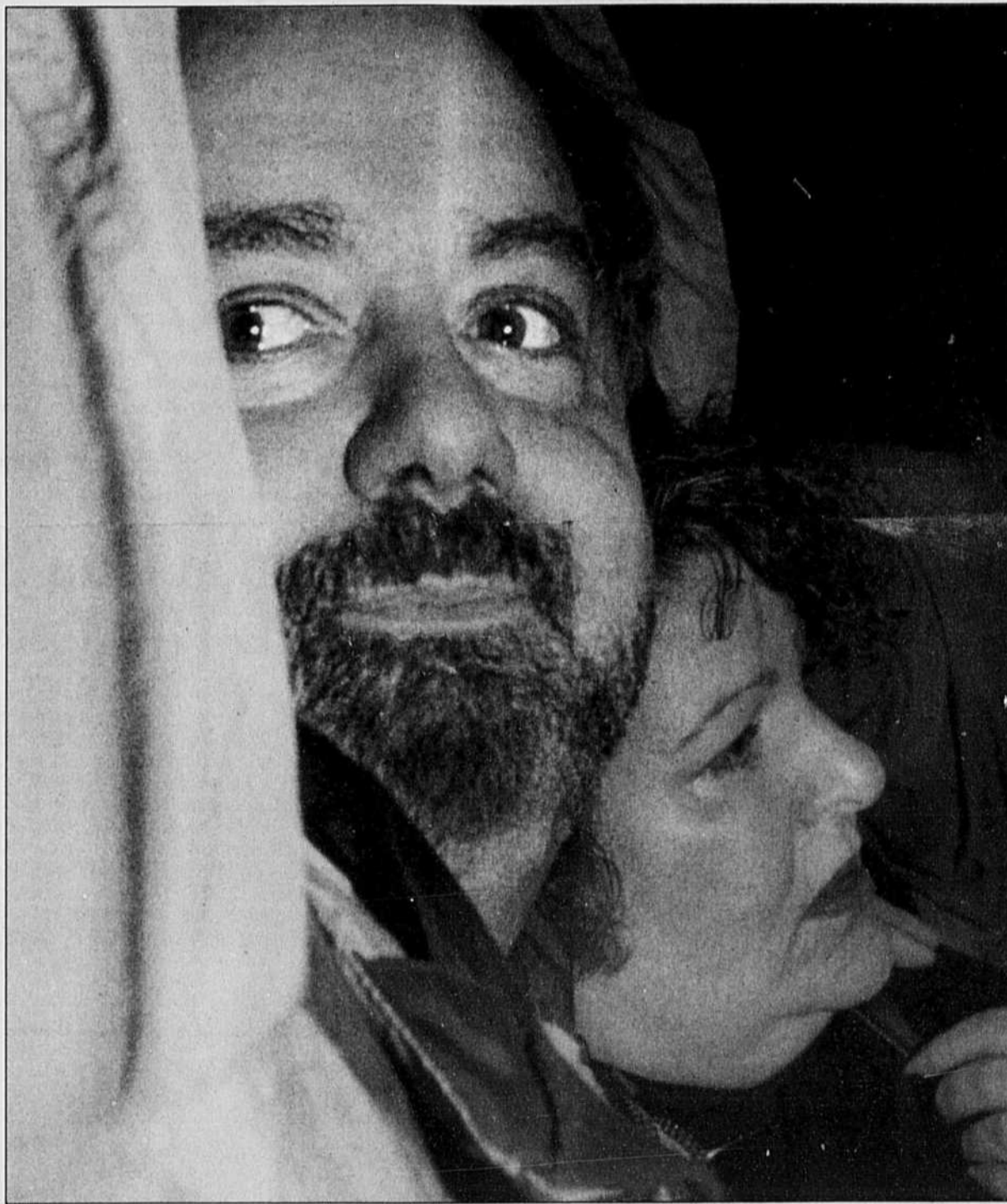
En fin d'après-midi, André Chapleau confirmait qu'on avait reçu aux bureaux de la confédération toute la documentation nécessaire, dont la livraison par des huissiers devrait être complétée aujourd'hui dans les fédérations les plus éloignées. Les avocats de Desjardins se sont mis à l'étude de cette action sans délai. Au bureau du président

Claude Béland, il n'était pas question de faire quelque commentaire que ce soit, du moins pas pour l'instant.

La Fédération des caisses d'économie précise qu'elle ne s'oppose pas à la création d'une grande fédération unique pour tout le Mouvement, orientation votée majoritairement par près de 3000 délégués à un congrès spécial de Desjardins en fin de semaine dernière. Sa démarche vise essentiellement à faire respecter le protocole d'entente signé à son entrée chez Desjardins en vue de protéger l'inté-

VOIR PAGE A 10: DESJARDINS

Départ



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE PRÉSIDENT du syndicat des cols bleus, Jean Lapierre, a serré très fort son épouse et salué ses collègues avant d'être emmené en prison avec le secrétaire-trésorier Denis Maynard. Les deux hommes ont été condamnés à six mois d'emprisonnement à la suite du saccage de l'hôtel de ville de Montréal lors d'une manifestation des cols bleus en septembre dernier. Nos informations en page A 3.

Les dissidents du MEMO démissionnent

■ À lire, page A 2



Kosovo

L'OTAN reçoit l'ordre de frapper

Belgrade jure de «répondre à la force par tous les moyens»

D'APRÈS ASSOCIATED PRESS ET L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruelles — Slobodan Milosevic refusant de faire la paix avec les Kosovars, l'OTAN a pris la grave décision hier de donner son feu vert au bombardement des forces yougoslaves.

Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a ainsi donné l'ordre au général Wesley Clark, commandant suprême de l'Alliance atlantique en Europe, de mettre en œuvre des frappes aériennes contre la Yougoslavie. Désormais, plus de 400 appareils et une demi-douzaine de navires lance-missiles sont prêts à bombarder le régime de Belgrade.

«Cette action militaire vise à soutenir les objectifs politiques de la communauté internationale. Elle aura pour but d'interrompre les violentes attaques perpétrées par les forces serbes au Kosovo et d'affaiblir leurs capacités de prolonger la catastrophe humanitaire», a déclaré M. Solana à l'issue du réunion du conseil de l'OTAN.

Selon des diplomates, les bombardements aériens — qui seraient massifs — au moyen de missiles de croisière allaient débuter la nuit dernière ou la nuit prochaine. Les frappes commenceraient aujourd'hui, à moins que le président Milosevic n'accepte le plan de paix sur le Kosovo, a déclaré de son côté, à Londres, le ministre britannique de la Défense, George Robertson.

VOIR PAGE A 10: OTAN

■ Autres informations en page B 6

Damphousse part «la tête haute»

JEAN DION
LE DEVOIR

Quand le navire ne va nulle part, le capitaine finit par en payer le prix tôt ou tard. Aussi le Canadien de Montréal, en passe de rater les séries éliminatoires une deuxième fois en cinq ans, a-t-il poursuivi hier son délestage du printemps en échangeant Vincent Damphousse aux Sharks de San Jose en retour de deux choix au repêchage amateur.

Ce faisant, le Canadien amorce dans les faits une période de reconstruction qui pourrait être longue compte tenu des réserves relativement minces dont il jouit présentement.

Damphousse, qui pourra accéder au statut de joueur autonome sans restriction le 1^{er} juillet prochain, connaît une saison particulièrement difficile ainsi que le montre sa fiche de 12 buts et 24 aides en 65 matchs. Depuis plusieurs jours, quelques semaines en fait, son nom était constamment au centre des nombreuses rumeurs de transaction.

«Je m'en vais de Montréal avec la tête haute. Les statistiques ont ralenti dans mon cas, mais au niveau de l'équipe, j'ai toujours été parmi les meilleurs», a déclaré hier Damphousse à la station CKAC, rappelant que l'équipe au complet connaissait de sérieux problèmes et que lui-même oc-



VOIR PAGE A 10: DAMPHOUSSE

Lire aussi en page B 8

■ Toutes les transactions de la LNH

Loterie judiciaire

La plus haute juridiction britannique devrait décider, aujourd'hui, si l'ancien dictateur chilien bénéficie d'une immunité diplomatique «souveraine». Si elle lui est reconnue, il pourra regagner son pays. Sinon, le Royaume-Uni devra donner sa réponse à la demande d'extradition espagnole.

PATRICE CLAUDE
LE MONDE

Londres — Même lieu, même décor, même suspense. Quatre mois, presque jour pour jour, après le tombeau d'éloges qui lui échet au soir du 25 novembre 1998 pour avoir fait progresser le droit international en refusant l'immunité à un ancien dictateur tortionnaire, le comité judiciaire de la Chambre des lords britannique devait se réunir à nouveau, aujourd'hui, sous l'œil inquisiteur des caméras de la planète. À 14h [9h à Montréal], le général Augusto Ugarte Pinochet devrait savoir une fois pour toutes s'il peut ou non se prévaloir d'une impunité juridique «souveraine».

En état d'arrestation depuis le 16 octobre à Londres et sous contrôle judiciaire étroit depuis le 1^{er} décembre dans une luxueuse résidence du Surrey, le vieux caudillo chilien, qui a fêté son 83^e anniversaire aux arrêts, se disait dimanche «prêt à se battre» encore pour son «honneur» et celui de son pays. The Sunday Telegraph, qui a recueilli, par l'entremise d'un «ami» du prisonnier, ces fortes paroles,

VOIR PAGE A 10: PINOCHET

Lire aussi en page A 10

■ Le soutien controversé du Vatican



REUTERS

MÉTÉO

Montréal
Ciel variable.
Max: 4 Min: -5

Québec
Faible neige.
Max: 1 Min: -5

Détails, page B 7

INDEX

Annonces B 7 Le monde B 6
Avis publics A 6 Les sports B 8
Culture B 10 Montréal A 3
Économie B 2 Mots croisés B 7
Éditorial A 8 Politique A 7
Horizons B 1 Télévision B 9

www.ledevoir.com



• POLITIQUE •

La plainte de Chrétien contre CBC est rejetée

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

L'ombudsman de Radio-Canada, Marcel Pépín, a servi une leçon de journalisme hier au cabinet du premier ministre Jean Chrétien en rejetant la plainte déposée contre le journaliste de CBC Terry Milewski.

Dans une décision diffusée hier, l'ombudsman retrace en effet l'état du droit et l'état des pratiques journalistiques (proximité avec les sources, importance du «journalisme critique», etc.) pour conclure que les reportages de M. Milewski «ne prêtent pas à critique du point de vue de l'exactitude et de l'équité».

Le directeur des communications du bureau du premier ministre Chrétien, Peter Donolo, avait déposé une plainte à l'ombudsman en octobre dernier, reprochant au journaliste de CBC d'avoir «diffusé des insinuations, des allégations non fondées et de fausses déclarations» dans sa couverture de l'enquête sur les événements entourant le Sommet de l'APEC en 1997 à Vancouver. Le journaliste avait d'ailleurs été suspendu de CBC.

D'emblée M. Pépín situe l'enjeu: une plainte du bureau du premier ministre représente un précédent, déclare-t-il. Compte tenu du fait que Radio-Canada est une société publique dont l'indépendance des activités journalistiques est garantie par la loi, «mais qui ne relève pas moins de l'autorité indirecte du premier ministre», une plainte provenant du service des communications du chef du gouvernement «revêt donc pour le public et l'ensemble des médias une importance exceptionnelle».

Mais Marcel Pépín traite la plainte comme n'importe quelle autre, à la lumière des mêmes règles journalistiques, précise-t-il.

Donc, après analyse du dossier, il rejette toute accusation de conflit d'intérêts chez Terry Milewski, de la même façon qu'il rejette les accusations de collusion avec ses sources.

Marcel Pépín discute longuement de la notion de «journalisme agressif», qui ne devrait pas être considérée comme biaisée. «On semble confondre objectivité et indifférence», dit-il. L'histoire du journalisme abonde d'exemples où les journalistes prêtent une oreille particulièrement attentive à ceux qui se prétendent victimes des abus du «pouvoir». Si la presse a le devoir de rapporter fidèlement la réalité, elle a aussi une responsabilité sociale et c'est de ce rôle dans la société que participe la démarche d'un journaliste attentif à la cause d'un groupe ou d'une personne aux prises avec un «pouvoir» quel qu'il soit.

La plainte faisait valoir que Terry Milewski avait pris parti pour les protestataires de l'APEC. Marcel Pépín estime que le journaliste était pleinement justifié de travailler étroitement avec un groupe en particulier dans la mesure où celui-ci constituait une source d'information et dans la mesure où, «semble-t-il, le Cabinet du premier ministre, tout comme la GRC, n'était pas particulièrement loquace sur tout ce qui concernait la sécurité avant et pendant le sommet de l'APEC».

L'ombudsman qualifie même M. Milewski et certaines sources d'«alliés objectifs». Marcel Pépín a choisi de limiter son étude aux reportages diffusés par Terry Milewski et non aux messages électroniques échangés entre lui et ses sources, qu'il considère de nature privée.

Par contre, il ne cache pas que Terry Milewski a été imprudent. Le ton employé dans son courrier électronique est qualifié par l'ombudsman de «maladroit et imprudent».

Les réformistes accusent Chrétien de s'être placé en situation de conflit d'intérêts

Le premier ministre se défend en indiquant qu'il n'a fait que son devoir

Le premier ministre Jean Chrétien a, pour la première fois hier, défendu lui-même son intégrité et nié s'être trouvé en conflit d'intérêts à la suite de l'octroi d'une subvention fédérale à l'Auberge Grand-Mère, un établissement dans lequel il avait des intérêts jusqu'en avril 1993.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

En défendant l'attribution d'une subvention fédérale à un hôtel auquel il a déjà été associé, le premier ministre Jean Chrétien estime n'avoir fait que son travail de député et nie avec vigueur s'être placé en situation de conflit d'intérêts, ainsi que le prétend l'opposition.

Le premier ministre Chrétien l'a répété sur tous les tons hier. «C'est le devoir de tout député de représenter ses électeurs et de les aider à créer des emplois», a-t-il dit hier aux Communes et à la sortie du cabinet. Il a mis les réformistes au défi de répéter à l'extérieur de la Chambre les nombreuses accusations qu'ils lan-

cent depuis quelques jours aux Communes, une enceinte où ils jouissent de l'immunité parlementaire.

Des parts dans une auberge

L'Auberge Grand-Mère est un établissement hôtelier de la ville du même nom et dont le fonds de commerce a déjà appartenu à une compagnie à numéro dont M. Chrétien possédait 25 % des actions. La compagnie en question a décidé, en avril 1993, de demeurer propriétaire d'un terrain de golf adjacent mais de vendre ses intérêts dans l'auberge à Yvon Duhaime, un homme d'affaires du coin.

Ce dernier, malgré un rapport faisant état de ses difficultés administratives et financières, a obtenu, en 1997, une subvention de 164 000 \$ du Fonds transitoi-

re de création d'emplois et un prêt de 615 000 \$ de la Banque de développement du Canada. De plus, au moment de remplir sa demande de subvention du Fonds transitoire, M. Duhaime devait révéler s'il avait un casier judiciaire. Il ne l'a pas fait alors qu'il avait déjà été reconnu coupable d'agression et de conduite en état d'ébriété.

L'opposition n'a pas manqué de relever ce fait mais aussi de souligner que l'adjocte exécutive au bureau de circonscription du premier ministre avait assisté à la réunion où les fonctionnaires ont examiné la demande de subvention de l'Auberge Grand-Mère. Pour les partisans d'opposition, cela équivalait à faire pression sur les fonctionnaires en faveur de M. Duhaime.

Mais ce que craint davantage l'opposition, c'est le maintien possible de liens d'affaires entre M. Chrétien et M. Duhaime. Plusieurs partis demandent la tenue d'une enquête ou d'un examen par le Vérificateur général. Selon le néo-démocrate Lorne Nystrom, il faut savoir si l'attribution du prêt et de la subvention a profité au premier mi-

nistre ou à ses associés, dans l'éventualité où M. Duhaime aurait encore eu, au moment de recevoir l'aide d'Ottawa, une dette envers eux.

M. Chrétien a été des plus catégoriques au sujet de sa propre situation, hier aux Communes. «Il ne me doit pas un cent, pas un dollar, pas un huard», a-t-il déclaré avec force. Il n'a toutefois pas révélé qui était l'acheteur. Une porte-parole du bureau du premier ministre a précisé hier soir que M. Duhaime ne devait rien non plus aux propriétaires de la compagnie à numéro au moment de ses demandes de subvention et de prêt.

La position de M. Chrétien porte à confusion car, théoriquement, il ne devrait plus être actionnaire de la compagnie à numéro car il a vendu ses actions à l'automne 1993, juste avant d'être assermenté premier ministre.

Le problème, c'est que l'acheteur de ses actions n'a jamais payé M. Chrétien. Ce dernier pourrait donc, selon un avis du conseiller en éthique émis en 1996, en reprendre possession afin de les revendre. Cela signifierait qu'il



Jean Chrétien

ARCHIVES LE DEVOIR

détiendrait à nouveau 25 % des actions de la compagnie à numéro.

La question est de savoir s'il s'est prévalu de cette disposition. Le bureau du premier ministre insiste que non, ce qu'a confirmé hier le bureau du conseiller en éthique.

Le fédéral accélère le retour au travail de ses cols bleus

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Rien ne fera reculer le gouvernement fédéral, qui accélère le dépôt d'une loi spéciale de retour au travail à l'intention de ses 20 000 cols bleus, manutentionnaires de grain et autres fonctionnaires.

Les députés siègeront toute la nuit

si l'on faut pour débattre de «la loi prévoyant la reprise et le maintien des services gouvernementaux» que parraine le leader parlementaire du gouvernement en Chambre, Don Boudria.

Le premier ministre Jean Chrétien a justifié ce geste en disant que la sécurité du public était en jeu. Dans l'opposition, les libéraux avaient pourtant

poussé de hauts cris contre la loi de retour au travail imposée à ses fonctionnaires par le gouvernement conservateur de Brian Mulroney en septembre 1991. M. Chrétien, qui était chef du Parti libéral du Canada à l'époque, ne se souvenait pas hier des «circonstances» en 1991.

«Je ne sais pas quelles étaient les cir-

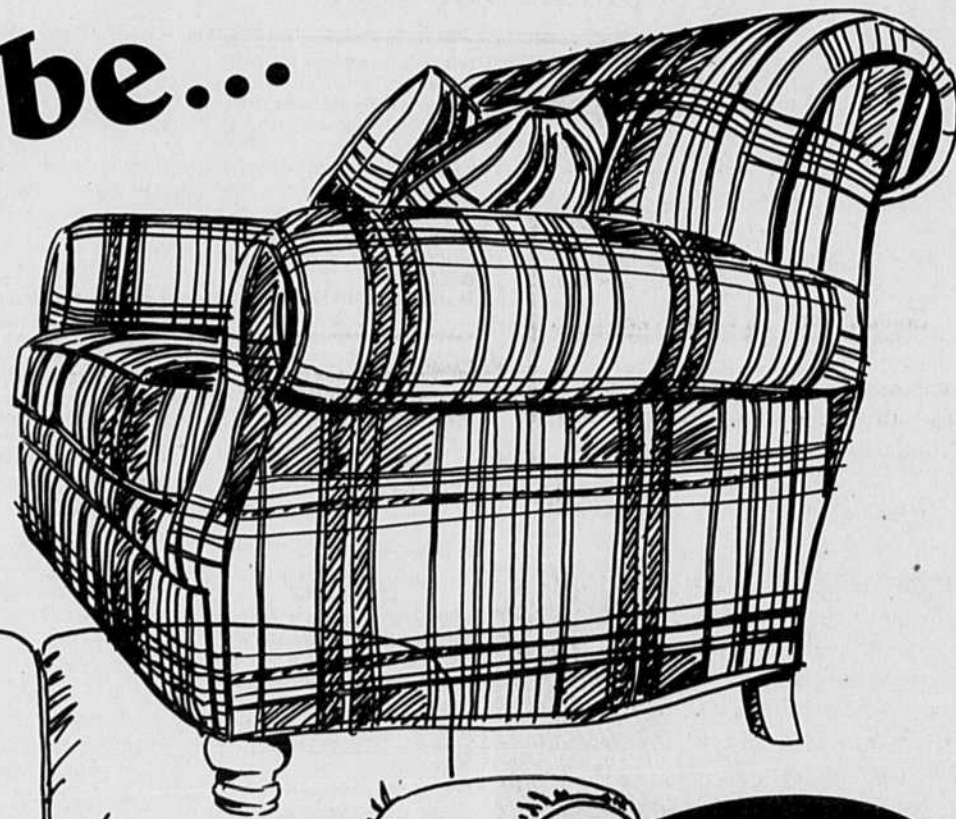
constances», a-t-il expliqué aux journalistes. En ce moment, je sais qu'il y a environ 85 % des ententes qui ont été signées. L'interruption des services et la sécurité publique sont en jeu cette fois.

De son côté, M. Boudria a souligné que les grèves perlées qui paralysent le système de manutention du grain pénalisent les agriculteurs «qui veulent

vendre leur grain à l'étranger et [con-]promettre les ventes potentielles de l'avenir». Au port de Vancouver, des grévistes bloquent les livraisons de blé destinées à l'étranger. Les réformistes appuieront le projet de loi gouvernemental. Environ 700 manifestants de l'Alliance s'étaient massés dehors sur la colline parlementaire pour manifester hier.

Osez la courbe...

Pour une durée de 20 jours, Patrimoine vous offre 20% de réduction sur son modèle PUB dans l'habillage de votre choix. Osez la courbe, osez le confort!



De réduction du 20 mars au 10 avril '99

20%

Patrimoine

Au Centre Décor 440, 3932 Autoroute Laval Ouest, Laval, Qc H7T 2P7

(450) 687-6867

LE JET SEPT-ÎLES SANS ESCALE. LE SEUL. L'UNIQUE.



Nous sommes fiers de vous présenter le nouveau service de jet matinal Montréal-Sept-Îles. Parce que c'est le seul. Parce qu'un petit déjeuner chaud, 6 000 mètres au-dessus du fleuve, c'est bien. Et parce que vous méritez le confort de la classe affaires et le privilège d'être les premiers à destination. Air Nova/Air Alliance. On se comprend.



airNova
airAlliance

07 h 05 (jet sans escale) 8 h 17 h 18 h

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

DAMPHOUSSE

SUITE DE LA PAGE 1

cupait le deuxième rang des pointeurs du Canadien derrière Saku Koivu. «*Même si j'ai beaucoup été critiqué, j'ai fait de bonnes choses ici* [à Montréal].»

Le joueur de centre, auquel la direction du Canadien n'a fait aucune offre de renouvellement de contrat même s'il écoulait la dernière saison d'un contrat de deux ans, reçoit plus de trois millions \$ US par année. Il a été échangé tout juste avant l'heure de tombée des transactions, fixée par la Ligue nationale à 15h hier. Il se trouvait d'ailleurs dans l'avion qui amenait le Canadien à Edmonton et, sitôt arrivé, devait rebrousser chemin, rentrer à Montréal pour quérir ses effets personnels puis rejoindre les Sharks à Toronto.

Motivé à la fois par la qualité du jeu présenté par Damphousse, par des impératifs financiers, par l'âge du joueur et par son statut contractuel, l'échange n'a surpris personne, à commencer par le principal intéressé. «*Je m'étais préparé à cette éventualité-là*, a-t-il raconté, ajoutant toutefois qu'il n'était jamais agréable d'être échangé.

Lors d'un point de presse à Edmonton, le directeur général du Canadien, Réjean Houle, a mis l'accent sur le fait qu'il devait échanger Damphousse sous peine de le perdre sans compensation aucune au terme de la saison. En ce sens, il s'est dit «*très heureux*» de ce qu'il a obtenu.

«*Nous avons regardé la possibilité de devenir une meilleure équipe dans l'avenir*, a-t-il déclaré. *Nous avons agi pour le bien de l'organisation. Il était important d'aller chercher des choix de repêchage.*» Se refusant à parler de reconstruction, il a tout de même évoqué une «*période de transition*» que devra traverser son équipe.

En retour de Damphousse, le Canadien a mis la main sur le choix de cinquième ronde des Sharks en 1999 et de deuxième ronde en 2000. Si toutefois Damphousse signe un nouveau contrat avec San Jose, Montréal obtiendra un choix compensatoire de première ronde en 2000.

De son côté, l'entraîneur-chef du Canadien, Alain Vigneault, a noté que son capitaine «*voulait vraiment demeurer avec l'équipe*» et que l'organisation perdait «*un individu honnête*». «*C'est une situation difficile pour tout le monde mais dans le hockey d'aujourd'hui, plusieurs décisions sont prises pour différentes raisons, et celle-là a été mûrement réfléchie et a été prise dans les meilleurs intérêts de l'équipe*», a-t-il dit.

Damphousse a par ailleurs indiqué hier qu'il sera fortement tenté de vérifier sa propre valeur sur le marché des joueurs autonomes. Il pourrait alors écouter les offres de toutes les équipes de la LNH, y compris... le Canadien. Mais comme il l'a souligné sur un ton mordant, «*le Canadien ne m'a pas parlé de la saison, je ne vois pas pourquoi il le ferait après le 1^{er} juillet*».

Après Mark Recchi parti à Philadelphie, Damphousse devient le deuxième joueur d'impact à quitter le Canadien en deux semaines. A San Jose, il joindra une équipe qui occupe actuellement le septième rang de l'Association de l'Ouest de la LNH et bataille pour une place en séries.

Son nom s'ajoute par ailleurs à la longue liste des capitaines du Canadien qui, au cours des dernières années, n'auront pas terminé leur carrière à Montréal. On y retrouve notamment Guy Carbonneau, Chris Chelios, Kirk Muller, Pierre Turgeon et Mike Keane.

Avec le départ de Damphousse, il ne reste plus au sein du Canadien que deux joueurs ayant remporté la coupe Stanley de 1993, soit Benoit Brunet et Patrice Brisebois.

Damphousse, 31 ans, avait amorcé sa carrière dans la Ligue nationale avec les Maple Leafs de Toronto en 1986. Il a ensuite porté les couleurs des Oilers d'Edmonton avant d'être échangé au Canadien.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec. H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimerie Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DESJARDINS

SUITE DE LA PAGE 1

grité et le développement du réseau des caisses d'économie, lequel est minoritaire au sein du Mouvement.

En fait, la FCEDQ regroupe 108 caisses implantées dans plus de 700 entreprises et organismes publics et parapublics. Son réseau compte plus de 260 000 membres. Cette fédération est la cinquième en importance parmi les 12 fédérations qui composent le Mouvement Desjardins. Elle gère un actif de 2,4 milliards, soit environ 4,6 % de l'actif total de Desjardins. Ce réseau s'est beaucoup développé sous l'impulsion des syndicats. D'ailleurs, la semaine dernière, la FTQ prenait fermement position en faveur des caisses d'économie et menaçait de faire pression jusqu'à l'Assemblée nationale si Desjardins passait outre à la

demande d'autonomie de la FCEDQ.

Le refus de la confédération et des fédérations régionales de maintenir, à l'intérieur de la future fédération unique qui sera éventuellement créée, une entité distincte, autonome et dédiée exclusivement aux intérêts des caisses de groupes pousse la FCEDQ à faire un tel geste.

Toutefois, les dirigeants de cette fédération font valoir que «*depuis l'entrée dans Desjardins en 1979, un différend persiste: le respect du protocole d'entente signé lors de cette affiliation des deux réseaux de caisses et notamment le respect du droit exclusif de la FCEDQ d'affilier des caisses de groupes au sein du Mouvement des caisses Desjardins*».

La FCEDQ soutient que la confédération, qui a le mandat de protéger les intérêts des fédérations affiliées, a oublié ce

mandat à plusieurs reprises en multipliant les démarches pour mettre en terme à cette exclusivité d'affiliation des caisses de groupes auprès de la FCEDQ. Elle parle même d'une escalade de la part de la confédération.

En 1994, il y avait eu une tentative illégale d'abroger l'article 4,5 du règlement de régie interne concernant l'exclusivité d'affiliation. Peu de temps après, la confédération avait créé un comité de travail sur la notion de groupe qui en était arrivé à une définition que n'avait pas acceptée la FCEDQ. Il y avait eu, la même année, un moratoire sur toutes les demandes de modification des statuts constitutifs des caisses impliquant un groupe, ce qui bloque le fonctionnement et le développement normal du réseau des caisses d'éco-

nomie, peut-on lire dans l'argumentation.

En 1996, la Confédération décreta un autre moratoire portant sur les fusions et les modifications des statuts des caisses d'économie. Puis, par la suite, on a fait appel à la médiation en vue de dégager un *modus vivendi* qui permettrait la cohabitation. Ce fut également un échec.

Enfin, le 20 novembre dernier, la confédération signifiait par lettre ouverte adressée à toutes les caisses du Mouvement Desjardins la décision unilatérale de son conseil d'administration de rendre inopérant le protocole d'entente de 1979, particulièrement en ce qui concerne l'exclusivité d'affiliation des caisses de groupes à la FCEDQ. Il y a effectivement certaines caisses de groupes qui sont affiliées à une fédération régionale plutôt qu'à celle des caisses d'économie.



Une Chilienne plante une croix à la mémoire d'un compatriote disparu sous le régime du général Pinochet devant le parlement britannique.

PINOCHET

SUITE DE LA PAGE 1

lui prête aussi celles-ci: «*Je suis déjà condamné et pourtant complètement innocent de ce dont on m'accuse*».

Pour ce qui la concerne, inutile de dire que la très ancienne institution des lords de justice anglais se serait bien passée de ce mauvais remake, où elle joue une fois de plus sa crédibilité. L'erreur commise par l'un de ses pairs, oubliant de l'élémentaire notion de conflit d'intérêts, ne l'a pas permis. Lord Hoffman de Chedworth, dont la voix fut déterminante le 25 novembre — la décision fut acquise par trois contre deux — pour refuser l'immunité à l'ancien dictateur, n'avait pas déclaré sa très longue et proche association avec l'une des parties civiles de l'affaire (Amnesty International). La science et la combativité des avocats anglais de Pinochet allaient permettre, on le sait, une annulation d'autant plus retentissante du premier arrêt que celle-ci n'avait pas de précédent dans l'histoire, la Chambre judiciaire des lords constituant, au Royaume-Uni, la plus haute juridiction humaine.

Retour, donc, à la case départ pour Augusto Pinochet, mais dans des conditions légèrement différentes. Cette fois, ce sont sept — et non plus cinq — lords juges qui devaient prendre tour à tour la parole aujourd'hui. Et ces sept-là ont pris le temps de la réflexion. Une douzaine d'audiences semi-publiques, réparties sur trois semaines, et six autres semaines de délibéré.

Sachant que des voix de plus en plus nombreuses s'élevaient en Grande-Bretagne pour réclamer leur disparition et obtenir l'établissement d'une véritable Cour suprême permanente à l'américaine, les lords, dit-on à Londres, ont cherché l'unanimité. Jusqu'à l'heure du verdict, nul ne savait s'ils l'avaient trouvée, mais ils se sont en tout cas entourés d'un maximum de précautions, donnant notamment la parole au gouvernement chilien, qui ne l'avait pas réclamée lors de la première série d'auditions. Plus soucieux de sa stabilité politique et de sa «*souveraineté bafouée*» que de l'universalité de la justice pour les crimes de masse contre les droits de l'homme, Santiago souhaite

le retour de son «*sénateur à vie*» au pays.

Cependant, rien n'est joué. Si les fuites publiées dans la presse anglaise dominicale se révèlent exactes et si les lords refusent aux magistrats espagnols le droit de juger Pinochet pour les tortures infligées à ses opposants — au motif que l'auteur de ces crimes, essentiellement perpétrés dans les années 70, n'est devenu «*extraditable*» dans la législation britannique qu'en 1988 —, l'ancien dictateur peut encore être jugé pour les meurtres et les enlèvements de citoyens chiliens et étrangers (espagnols, français et suisses notamment) dès lors que quatre des sept lords se prononceraient malgré tout contre l'immunité.

Différent, et en soi très embarrassant pour leurs trois pairs qui n'avaient pas aperçu ce «*détail*» juridique capital, touchant à la torture, le 25 novembre, ce verdict ne changerait rien, quant au fond, pour Pinochet. Les détracteurs de la Chambre des lords redoubleront alors leurs critiques contre la «*loterie judiciaire*» qu'elle est censée administrer. Mais, sitôt l'arrêt rendu, ce sera une fois de plus un ministre de l'Intérieur, Jack Straw, de décider si, oui ou non, le vieillard du Surrey peut être extradé vers Madrid. Lors du premier verdict, le ministre avait dit oui, mais rien ne permet d'affirmer que le bafouillage des lords ne l'incitera pas à changer d'avis... En tout état de cause, sachant que les avocats de Pinochet mettront tout en branle pour empêcher l'expédition de leur client en Espagne, la bataille procédurale durera des mois, voire plus...

Si, en revanche, les lords donnent raison à la Haute Cour qui a accordé une immunité totale à l'ancien caudillo à la fin octobre, alors, la partie londonienne de la saga Pinochet peut être close en quelques heures. Le temps, pour ses défenseurs, de demander — et probablement d'obtenir — de la justice la fin du contrôle judiciaire de leur client. Celui-ci a été prorogé, lundi, jusqu'au 6 avril. L'arrivée à Londres d'un avion sanitaire chilien, qui ramènerait le vieux tyran au pays au soir même du verdict, est attendue aujourd'hui sur le tarmac londonien.

Le soutien très controversé du Vatican au caudillo

HENRI TINCQ
LE MONDE

L'intervention du Vatican en faveur d'une libération du très catholique Augusto Pinochet a provoqué un tollé dans les mouvements de défense des droits de l'homme et divisé un peu plus les catholiques d'Amérique latine. Joaquín Navarro-Valls, le porte-parole du Saint-Siège, avait indiqué, le vendredi 19 février, à Rome, qu'une «*démarche diplomatique*» avait été tentée auprès du gouvernement britannique pour des raisons humanitaires et juridiques. «*L'intérêt du Saint-Siège dans cette affaire*, expliquait-il, *vient d'une demande du gouvernement chilien, qui revendique sa souveraineté territoriale, même dans le domaine judiciaire*».

Pour en savoir plus, il fallait attendre un document de l'épiscopat du Chili, qui sera publié le 2 mars à Santiago, intitulé *Pour la vérité et la paix*. Selon lui, le Vatican souhaite non pas intercéder dans les délibérations de Londres sur l'immunité diplomatique du sénateur à vie chilien mais mettre fin au «*grave préjudice*» que la détention de Pinochet a porté au «*climat de dialogue et de compréhension*» dans son pays. Ces explications n'ont pas convaincu les militants des droits de l'homme et les courants catholiques progressistes, qui regrettent que le Vatican n'ait fait aucune allusion aux considérations humanitaires auxquelles ont droit les familles des victimes assassinées et disparues, ni au fait que le général Pinochet n'a jamais demandé l'ombre d'un pardon.

De son côté, Londres a précisé que Jean-Paul II n'était pas l'auteur de cette pression diplomatique mais que celle-ci venait d'«*une personnalité haut placée*» au Vatican. Deux hommes, à la Curie romaine, connaissent bien le dossier chilien. Le premier est le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat, c'est-à-dire le collaborateur le plus proche du

pape, qui fut nonce apostolique au Chili pendant les années de la dictature Pinochet. Il avait été le principal organisateur de la visite du pape à Santiago en avril 1987, quand Jean-Paul II était apparu au balcon de la Moneda aux côtés du général Pinochet. Ce geste avait fait scandale.

Les organisations de gauche et de défense des droits de l'homme avaient également été choquées quand, le 30 mars 1993, le quotidien chilien *El Mercurio* avait révélé que le cardinal Sodano et le pape lui-même avaient envoyé leurs salutations au général Pinochet et à son épouse à l'occasion de leurs noces d'or! Au Chili et à l'étranger, des groupes catholiques contestataires avaient redoublé de colère.

Le cardinal Sodano est à l'origine de la nomination, en 1996, d'un évêque chilien, Mgr Jorge Medina Estevez, à l'un des postes les plus élevés de la Curie romaine, celui de chef de la congrégation du culte divin. Créé cardinal en février 1998, proche du lobby Pinochet, Mgr Medina Estevez a déclaré, dès le 29 décembre 1998, à la Cuarta de Santiago que l'arrestation du général était «*une humiliation pour la souveraineté nationale du Chili*» et qu'il priait tous les jours pour l'ancien chef de l'Etat. Il avait ajouté que, du côté du Vatican, «*tout ce qu'il avait été possible de faire* [pour la libération du général] *avait été fait. Bien sûr avec discrétion, parce que, dans ce type d'affaire, parler soulève trop d'ennuis*».

Les soupçons sur l'origine de la démarche diplomatique du Saint-Siège, révélée le 19 février à Londres et à Rome, se portent donc sur les cardinaux Medina et Sodano. Ce faisant, le Saint-Siège suit — ou inspire — la ligne de l'Église locale. Celle-ci, malgré ses divisions, réclame, au nom de la «*réconciliation nationale*», la libération du général Pinochet et son retour au pays. Mais cette sollicitude du Vatican reste étrange. Beaucoup de fidèles et de prêtres ont payé le prix des années de plomb chiliennes.

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

Accusé d'«*intransigeance*» par M. Solana, l'homme fort de Belgrade n'a d'ailleurs pas attendu l'ordre de frappe pour décréter dans la soirée l'état d'urgence dans tout le pays afin de faire face à «*la menace de guerre imminente*». Une mesure qui précède, selon la Constitution, l'éventuel proclamation de l'état d'urgence ou de l'état de guerre.

«*Tenant compte du danger, les unités de l'armée et de la police ont été déployées sur le terrain afin d'éviter et de diminuer les pertes et les dégâts*», a déclaré le premier ministre Momir Bulatovic à la télévision. «*Nous estimons [...] que les citoyens et les cibles civiles ne seront pas visés. Il faut pour cela poursuivre normalement les activités*».

L'armée yougoslave «*répondra à la force par tous les moyens*», a déclaré de son côté le général Nebojsa Pavkovic, commandant de la troisième armée qui couvre le sud de la Serbie, dont la province du Kosovo.

Washington, Londres et Bonn ont annoncé la fermeture de leur ambassade à Belgrade, suivis par plusieurs autres pays européens, qui ont aussi fermé leurs représentations ou annoncé l'évacuation de leurs ressortissants. La Russie va évacuer ce matin une partie du personnel de son ambassade à Belgrade, a rapporté Itar-Tass.

Les forces de l'OTAN sont prêtes à déclencher des frappes aériennes «*rapides et sévères*» contre la Yougoslavie, et cela, quelques heures après que le secrétaire général de l'organisation en aura donné l'ordre, avait affirmé hier le Pentagone. «*Nous avons des plans pour une campagne aérienne rapide et sévère que le secrétaire général de l'OTAN a le pouvoir de déclencher au moment opportun, et nous pensons que cela va faire mal aux Serbes*», a affirmé le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon.

L'annonce de M. Solana a suivi l'échec de la mission de 48 heures de l'émis-saire américain Richard Holbrooke. Ce dernier avait indiqué hier soir que ses entretiens avec le président yougoslave n'avaient pas abouti. M. Milosevic s'est refusé à tout engagement concernant un cesse-le-feu au Kosovo et un possible déploiement d'une force de l'OTAN dans la province. Les États-Unis n'ont «*rien obtenu*» au cours des entretiens de Richard Holbrooke, a pour sa part déclaré le président Bill Clinton dans un discours aux Américains pour les préparer au recours à des frappes.

«*Je n'aime pas utiliser la force militaire, mais si nous avons à le faire, je le ferai*», a affirmé le président. Si le président Milosevic «*ne veut pas faire la paix, nous sommes prêts à limiter sa capacité à faire la guerre au Kosovo*».

Le premier ministre russe Evgueni Primakov, en vol vers les États-Unis, a fait demi-tour au-dessus de l'Atlantique pour retourner immédiatement à Moscou en raison de l'imminence des frappes (lire à ce sujet nos informations en page B 6).

Hier soir encore, le Parlement serbe a voté à la quasi-unanimité contre le déploiement d'une force militaire étrangère au Kosovo. «*On nous destine 28 000 soldats armés. Ils régneraient sur le Kosovo et il n'y aurait plus de Serbie dans la province*, a déclaré le président serbe Milan Milutinovic, affirmant: «*Nous ne pourrions jamais accepter cela*».

Bill Clinton avait reçu en milieu de matinée les dirigeants du Congrès à la Maison-Blanche pour leur demander de soutenir toute action militaire éventuelle.

De leur côté, les sénateurs au Congrès américain ont annoncé qu'ils allaient soumettre une résolution autorisant le président à décider une action militaire, renonçant *in extremis* à présenter un amendement hostile à des frappes aériennes.

Les voitures japonaises, championnes de 1999

PRESSE CANADIENNE

Encore une fois cette année, les japonaises sortent grandes gagnantes de l'évaluation de 127 modèles de voiture faite par l'Association pour la protection des automobilistes, publiée dans le magazine *Protégez-vous*.

Dans la catégorie des petites voitures, la Honda Civic et la Toyota Corolla restent les modèles les plus recommandés. Elles sont aussi très bien cotées comme voitures d'occasion, quoique leur prix reste élevé.

Dans la catégorie des intermédiaires et compactes, la Honda Accord et la Toyota Camry demeurent les meilleurs choix. C'est dans la catégorie des grandes voitures que les américaines apparaissent parmi les bons choix: la Ford Crown Victoria et la Mercury Grand Marquis.

Les meilleurs choix parmi les voitures de luxe sont l'Acura TL, la Nissan Maxima, la Volvo S70 et V70. Dans les sportives, l'APA suggère l'Acura Integra et la Mazda Miata. Dans les minifourgonnettes, l'association recommande la Ford Winstar et la Toyota Sienna. Pour les 4x4, la Toyota 4Runner et la Ford Explorer sont les meilleurs achats.

En conférence de presse, le président de l'APA Georges Iny soulignait que le moment est fort bien choisi pour acheter une voiture neuve, car les inventaires des concessionnaires sont élevés, à cause de ventes moins bonnes que prévu, dues à l'annulation du Salon de l'auto de Montréal.

Le marché de la voiture neuve a quand même connu quelques modifications en 1999. Ainsi, M. Iny souligne une baisse de la qualité d'assemblage des petites voitures GM, qui sont pourtant très en demande. Il note aussi une amélioration des Volkswagen, notamment de la Passat. La New Beetle, la Golf et la Jetta sont aussi mieux assemblées que leurs ancêtres. La New Beetle est réputée pour sa grande solidité lors d'un impact. L'évaluation 1999 des voitures précise aussi les points faibles à surveiller sur de nombreux modèles. Par exemple, on conseille d'assurer un entretien préventif des freins à disque arrière des modèles intermédiaires de General Motors «*pour éviter des coûts astronomiques de réparations*».

• CULTURE •

CONCERTS CLASSIQUES

Un sommet dans l'abandon

LES CONCERTS GALA

Gustav Mahler: Symphonie no 9, en ré majeur. Orchestre symphonique de Montréal, dir. Kent Nagano. Salle Wilfrid-Pelletier, le 23 mars 1999. Reprise ce soir.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Vous avez trois notes. Fa dièse-la, si-la. Vous avez quatre-vingt-dix minutes. Vous avez un gigantesque orchestre, un compositeur de génie, un chef prêt à tout pour servir ce rien du tout et des musiciens inspirés qui vont partir à l'aventure de la construction d'un monde si extraordinaire qu'on ne voudra pas le quitter, qu'on ne pourra plus le quitter. Car ainsi se termine la IX^e de Mahler: Kent Nagano ne la fait pas finir.

Les privilégiés présents à Wilfrid-Pelletier hier soir sont pris dans un continuum temporel dont la sublimité n'a d'égale que la belle vérité.

Imaginez: presque soixante secondes de silence avant qu'on ose dire, discrètement, bravo, pas même applaudir: cela est venu après. Comme un geste pour retrouver une porte vers la réalité après que la musique nous ait irrémédiablement amené vers l'ailleurs.

Certains soirs, les petites bavures techniques importent guère. L'important est dans le résultat. Dès le début de la soirée, Kent Nagano — et les musiciens de l'OSM — imposent un ton. Attention requise. On cisèle les motifs, on les sert de couleurs toujours plus étonnantes, on les échappe, les reprend, les retient. Tout à coup, ils explosent en tutti fracassant. Ou alors, ils se profilent à peine, tissant la profondeur du sentiment. Mais ce sont bien encore les mêmes notes.

La richesse de cette interprétation est telle qu'il faudrait pouvoir dire dans le silence son pouvoir de conviction.

L'analyse de la lecture de la partition est assez facile à faire. Kent Na-

gano l'éclaircit pour nous. On pourra lui reprocher parfois une certaine pudeur face aux épanchements mahleriens. Oui, certains chef jouent plus du spectaculaire et de l'effet. Son incroyable concentration sur la couleur, la place des choses et le sens qu'il faut recréer en les mettant les unes avec les autres, tout cela fait qu'on entend cette symphonie comme on l'aime, c'est-à-dire comme pour la première fois.

Du premier andante, quoi penser sinon que cette construction gigantesque est à la mesure de ses ambitions. L'OSM part de rien (je vous l'ai dit, quatre notes), gonfle et s'écroule pour après s'étirer dans une sonorité qui se veut encore réconfortante.

Le rondo et le *Burleske* sont sardoniques à souhait. Après les effusions du mouvement initial, Nagano prend cela comme les poèmes symphoniques de Strauss, *Till l'Espiegle* en tête, et impose un programme imaginaire latent, abstrait, pourtant bien réel. Si l'OSM a eu un peu de difficulté auparavant, ici, il est souverain.

Le chef isole chacune des strates de la partition; on croirait même, si on ne comptait pas, que les musiciens ne sont pas ensemble. C'est que cette composition de la décomposition est, sous cette baguette, redoutable d'efficacité, laissant transparaître, dans l'aigreur du propos, une certaine tendresse qu'on avait oubliée.

L'*Adagio* final fut ce que l'OSM a artistiquement réussi de mieux cette année. Nagano n'a pas peur d'avancer le tempo pour après mieux diluer les sons à mesure que leur progressif évanouissement envahit l'âme de la salle.

Même la présence du chef semble participer à l'émotion (s'il faut utiliser ce mot une fois, c'est bien dans ce contexte), se faire le véhicule qui sait guider à la fois musiciens et spectateurs.

La IX^e de Mahler est une longue symphonie; pour ceux qui étaient dans la salle hier soir, elle n'est pas encore terminée.

THÉÂTRE

Les ratés du système

LORENZACCIO

De Musset. Mise en scène: Claude Poissant. Scénographie: Raymond Marius Boucher. Costumes: Carmen Elie, Denis Lavoie. Musique: Catherine Gadouas. Éclairage: Alain Lortie. Avec, entre autres, Luc Picard, Sophie Vajda, Jean-Louis Roux, Bobby Beshro, David Savard, Nathalie Naubert et Benoît Dagenais. Au Théâtre Denise-Pelletier jusqu'au 10 avril.

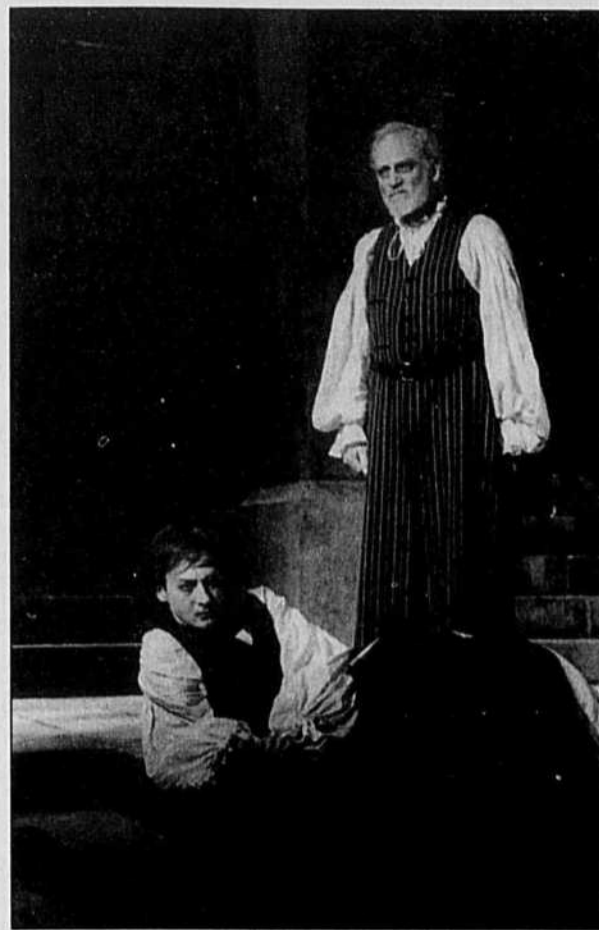
HERVÉ GUAY

Lire ou monter Musset, on s'est longtemps posé la question. En vain, semble-t-il, parce que tenir un livre ou un billet de théâtre ne s'excluent pas mutuellement, comme l'ont déjà compris bien des amateurs des deux genres. En vain, en outre, puisque plusieurs des œuvres dramatiques du poète, dont *Lorenzaccio*, ont donné lieu à des interprétations proverbiales. Je n'ai qu'à citer pour mémoire l'exemple classique, celui de Vilar qui avait confié le rôle à Gérard Philippe dans les années 50, avec le triomphe que l'on sait.

En revanche, le débat entourant l'appartenance du théâtre de Musset au genre littéraire ou dramatique rappelle qu'on ne s'attaque pas impunément aux pièces du grand romantique, qu'elles comportent des difficultés que certaines conditions de production ne permettent sans doute pas de résoudre. Or je suis ici moins préoccupé, tel Luc Picard, par le salaire des comédiens (préoccupant lui aussi) que par le régime minceur des répétitions qui a cours dans le théâtre institutionnel québécois dont le moindre défaut est de ne pas permettre de monter convenablement des *Lorenzaccio* et autres pièces exigeantes du répertoire.

Cela n'excuse pas la faiblesse intrinsèque de la mise en scène de Claude Poissant et les ornements inutiles de la scénographie de Raymond Marius Boucher. Cette production s'avère en effet la quintessence du travail bâclé, vite fait, où l'on tourne les coins ronds. Au moins, si l'on s'était attardé à trouver les échos contemporains d'un drame qui a tout pour émouvoir le spectateur d'aujourd'hui, révolté par les Pinochet de ce monde... Mais il n'en est rien. Disons-le: dans cette optique, il s'agit d'une lecture à ce point décevante et dénuée de nuances qu'elle ne possède pas le moindre intérêt. Pas une seconde où l'on évoque les effets pervers d'un monde corrompu: que des personnages monolithiques, uniformément méchants ou bons. Le plus caricatural de tous est certes le cardinal Cibo, fin stratège s'il en est, interprété dans ce spectacle comme le dernier des rustres par Benoît Dagenais. Il faut dire qu'on a retenu de l'excès romantique une conception tellement simpliste qu'on n'a pas besoin de trois scènes pour s'en rendre compte. C'est d'autant plus déplorable que chez Musset, les sentiments s'expriment avec une délicatesse inimitable, ce qui n'empêche pas une charge à fond de train à l'encontre de la tyrannie et de la corruption.

En clair, l'ensemble de la représentation porte la marque de l'approximation et du prêt-à-jeter. Alors qu'un dispositif scénique ingénieux aurait permis des changements de scène rapides, modulés par les éclairages raffinés d'Alain Lortie, on recourt sans cesse à des éléments décoratifs insignifiants. Mais cela se remarque encore plus aisément dans l'interprétation.



JOSÉE LAMBERT

Luc Picard et Jean-Louis Roux

Dans le rôle-titre, par exemple, on a l'impression que Luc Picard n'a travaillé que ses grandes tirades. Difficile de croire du reste que Lorenzo a tout prémédité quand le comédien ne se donne pas la peine de nous le montrer dès le début de spectacle. De plus, ce dernier est si efféminé et si stéréotypé à ce moment-là que si nous étions aux États-Unis, il serait sûrement pris à partie par un quelconque groupe de défense des homosexuels. Pour tout dire, à l'exception de David Savard, qui, au moins, ne manque pas de conviction, je ne pense pas grand bien non plus du reste de la distribution. Dans la plupart des cas, actrices et acteurs optent ici pour un jeu instinctif en parfaite inadéquation avec un texte fin qui ne se prête pas aux intentions primaires.

Il n'est pas impossible par ailleurs que ce type de jeu, voire ce genre de mise en scène, convienne à certaines pièces, moins complexes, d'une autre nature. En revanche, cette approche et le mode de production actuel se révèlent terriblement insuffisants, réducteurs lorsque vient le temps de monter les sommets du répertoire. Si Musset nous fait bien comprendre dans *Lorenzaccio* ce qui ne va pas à Florence, Poissant et sa relecture défailante de ce classique nous rappellent aussi cruellement les ratés d'une façon de faire intolérable pour un théâtre qui aspire, à juste titre, aux plus hautes ambitions.

EN BREF

Les producteurs de Shakespeare in Love poursuivis

(AP) — Une auteure de *best-seller*, Faye Kellerman, a déposé une poursuite la semaine dernière contre les scénaristes et les producteurs de *Shakespeare in Love*, estimant que le film est calqué sur un roman qu'elle a publié en 1989, *The Quality of Mercy*. Les deux scénaristes du film, Marc Norman et Tom Stoppard, ont remporté l'Oscar du meilleur scénario dimanche soir. Outre MM. Norman et Stoppard, la romancière poursuit Miramax Film, Universal City Studios et l'éditeur du scénario, Hyperion Press. Tant le film que le roman mettent en vedette un jeune William Shakespeare amoureux d'une femme qui joue le rôle d'un homme dans une de ses pièces. Selon Miramax, il s'agit des seules similitudes entre les deux œuvres et la poursuite s'apparente à un « coup de publicité ».

Günter Grass met la dernière main à Mon siècle

(AFP) — L'écrivain allemand Günter Grass met la dernière main à son nouveau roman *Mon siècle* (*Mein Jahrhundert*) dont il lira quelques extraits à l'occasion du Salon du livre de Leipzig qui s'ouvrira demain. Deux ans après *Une longue histoire* (*Ein Weites Feld*), roman fraîchement accueilli par la critique, ce nouveau livre doit paraître à Pâques. « Il s'agit d'une centaine d'histoires, qui concentrent le roman de ce siècle », a confié l'éditeur. Ce n'est pas un livre sur l'histoire allemande mais « un livre d'histoires qui raconte celles de petites gens », a-t-il ajouté. Au Salon du livre de Leipzig, Günter Grass, 71 ans, mondialement célèbre depuis *Le Tambour*, pourra tester la réaction du public à cet ouvrage sur lequel il travaille depuis trois ans et qui sera imprimé en mai. L'ouvrage — un nouveau pavé de quelque 450 pages — sera traduit en 23 langues et paraîtra dès cette année dans 17 pays. En dépit de critiques parfois rageuses, *Une longue histoire*, analyse critique de la réunification allemande présentée comme une annexion pure et simple de la RDA par la RFA, s'est tout de même vendu à 325 000 exemplaires en Allemagne.

ANNE-MARIE DUSSAULT

LES RÈGLES DU JEU

CE SOIR 20 H

LE NUNAVUT: LE NOUVEAU PAYS D'EN HAUT

* RENCONTRE AVEC PAULINE MAROIS

Télé-Québec

VENEZ VOIR AILLEURS!

• À LA TÉLÉVISION •

| | CANAUX | 16h30 | 17h00 | 17h30 | 18h00 | 18h30 | 19h00 | 19h30 | 20h00 | 20h30 | 21h00 | 21h30 | 22h00 | 22h30 | 23h00 | 23h30 |
|------|-------------------------|---|---|--------------------------------|---|----------------------------------|---|--|--|--------------------------------|--|---------------------------------|-------------------------|--------------------|---|---------------|
| RC | 2 2 4 6 7 9 9 11 12 13 | Sur la piste / 0340 (16:55) | Watatow | La Tête de l'emploi | Ce soir 13 Vie publique (18:30) | | Virginie | Caserne 24 | Christiane Charette en direct / Isabella Rossellini, Julie Snyder, Michel Jasmin, Richard Cocciantte | Radio | | | Le Téléjournal/Le Point | Nouvelles du sport | Cinéma / C'ÉTAIT LE 12 DU 12, ET CHILLI AVAIT LES BLUES (5) (23:28) | |
| TVA | 4 5 6 7 8 9 10 11 13 40 | Claire Lamarche / Les jeunes aussi peuvent être violents en amour (16:00) | Les Mordus / Luck Mervil, Dany Turcotte | Le TVA | Piment fort / Marcel Leboeuf, André Ducharme, François Massicotte | La Poule aux oeufs d'or | Drôle de vidéo | Le Retour | Sauve qui peut! | Le TVA | Le Poing J / Mélanie Turgeon, Francis Reddy, Luce Dufault, Christiane Charette | | | | TVA Sports / Loteries (23:52) | |
| 10c | 15 17 24 30 46 | Robin et Stella | Teletubbies | Cornemuse | Macaroni tout garni | Improvisimo | Les Choix de Sophie | Cent Titres | Les Règles du jeu / Le Nunavut: histoires des pays d'en haut | Les Francs-tireurs | Toute une vie / Federico Garcia Lorca | | Les Choix de Sophie | Zone X | Corpus Christi | |
| TOS | 2 4 16 30 35 49 | Les Simpson | Le Grand Journal | La fin du monde est à 7 heures | Flash | Les Simpson | Cinéma / EXPRESS EN PÉRIL (6) avec Steven Seagal, Eric Bogosian | | Le Grand Journal | La fin du monde est à 7 heures | 110% | Aphrodisia | Flash | | | |
| RDI | | Le Journal FR2 | Aujourd'hui | Euronews | Capital Actions | Le Monde ce soir | Le Retour d'un fléau | Le Journal RDI | Maison neuve à l'écoute | Le Canada aujourd'hui | | | | | | |
| TV5 | | Des chiffres... | Journal suisse | Pyramide | Voilà Paris | Panorama | Journal FR2 | Envoyé spécial / Le Coma | Autant savoir | Comment ça va? | Journal belge | Le Cercle | | | | |
| D | | Star Trek (16:00) | Alerte dans l'espace | Contact Animal | Civilisation: Papes (6/6) | Aux frontières de l'inaccessible | | | | | | | | | | |
| V | | Allô docteur | Combat... chefs | Sortie gaie | Les Copines... | L'Esprit trouble | Santé... vedette | Diagnostique / Ablation du larynx | La Marmaille / M.-J. Normand | Bébé arrive | Allô docteur | | | | Les Copines... | |
| MP | | Clip (12:00) | Cool 80 | Interfax | Clip | Platine | | Clip | Okoumé Live à MusiquePlus | Beavis &... | La Courbe | Interfax | Clip | | | |
| MX | | MusiMax Collection (14:00) | | | | | | Les Immortels / Il était une fois Joe Dassin à l'Olympia | MusiMax Collection | | | | | | Les Immortels / Joe Dassin | |
| CF | | Schtroumpfs | Batman | ...turbulence | Chair de poule | Pete & Pete | | | | | | | | | | |
| TF | | Les Zinzins... | Scoobidou | Drôle de voyou | Robin des bois | ...Dexter | Ivanhoé | Le Dragon... | Daria | Ren & Stimpy | Les Simpson | Drôle de voyou | Le Dragon... | South Park | Les Simpson | Ned... triton |
| RDS | | Chasse, Pêche | Billard / Challenge féminin | Miss America | Sports 30 Mag | | | Challenge de quilles | Rallye | Hockey / Canadiens - Oilers | | | | | | |
| 6 | | Road to Avonlea (16:00) | Jonovision | The Simpsons | NewsWatch | CBC News | On the Road Again | Country Canada | k.d. lang: Live in Sydney | Foolish Heart | Dooley Gardens | CBC News | Comics | News | Cinéma / TORN APART (5) | |
| 4 | | Oprah (16:00) | Home Improv. | Drew Carey | News | | Wheel of... | Jeopardy | World Figure Skating Championships | | | Law & Order | | CTV News | News | |
| 8 13 | | Hollywood Sq. | Seinfeld | Pulse | | | Access H. | The Nanny | | | | | | | Pulse / Sports | |
| GBL | | Young... (16:00) | Jerry Springer | Global News | First Nat. News | | Addams Family | E.T. | 3rd Rock... | Two Guys... | Breaking the Magician's Code | Chicago Hope | | | The Outer Limits | |
| 24 | | Noddy | Arthur | School Bus | Wishbone | The Dimension | Global Family | Ken Hom's... | Studio 2 | | Undercover Heart | The View from Here | | | Studio 2 | |
| 8 | | Rosie... (16:00) | News | | ABC News | | Wheel of... | Jeopardy | Dharma and Greg | It's Like, You Know... | The Drew Carey Show | The Norm Show | 20/20 Wednesday | News | Nightline (23:35) | |
| 13 | | Montel... (16:00) | | | | | Friends | E.T. | | | | | | | | |
| 22 | | The Nanny | The Simpsons | M*A*S*H | | | M*A*S*H | Frasier | | | | | | | News/Access | |
| 3 | | Rosie... (16:00) | Seinfeld | Friends | News | | CBS News | E.T. | Payne | The Nanny | 60 Minutes II | Chicago Hope | | News | Late Night (23:35) | |
| 8 | | Oprah (16:00) | News | Real TV | News | | CBS News | Wheel of... | Jeopardy | | | | | | The Tonight Show (23:35) | |
| 5 | | Hollywood Sq. | Oprah | | | | NBC News | Jeopardy | Wheel of... | Dateline NBC | | World Most Amazing Video | Law and Order | | | |
| 10 | | Rosie... (16:00) | Live at Five | Extra! | | | | Frasier | Inside Edition | | | ... Diabetes | Frasier | | | |
| 33 | | Wishbone | Bill Nye | World News | NewsHour | | Nightly Bus. | Points North | Live from Lincoln Center / New York City Opera: Lizzie Borden | | | | | | Cinéma / 2001: A SPACE ODYSSEY (1) | |
| 57 | | Bill Nye | Bill Nye | BBC News | Nightly Bus. | | NewsHour | | International Dispatch | | | Frontline / Ambush in Mogadishu | World News | Charlie Rose | | |
| MM | | SnowJob (15:30) | MuchMegaHits | OnDemand | Pop-up Video | Spotlight | RapCity | SnowJob '99 | | | DaMix | Pop-up Video | Classic... | MuchMegaHits | Spotlight | |
| TSN | | WCW Wrestling "Nitro" (15:00) | | Off the Record | Sportsdesk | That's Hockey | WCW Wrestling "Nitro" | | | | | | | | Off the Record | Sportsdesk |

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

GRANDS REPORTAGES

Un document de la BBC sur le retour d'un fléau qu'on croyait oublié, la tuberculose, y compris dans le Bronx, à New York.

RDI, 20h

LES RÈGLES DU JEU

Le Nunavut, c'est ce nouveau territoire qui apparaîtra sur la carte canadienne en avril. Anne-Marie Dussault nous explique tout ça. Également, une entrevue de fond avec Pauline Marois.

Télé-Québec, 20h

TOUTE UNE VIE

Un documentaire sur le poète Garcia Lorca, mort en 1936 et symbole de liberté.

Télé-Québec, 21h30

LE POING J

Choc des cultures: Christiane Charette (dont l'émission est à 20h, ce soir, mais au moment d'écrire ces lignes, Radio-Canada n'avait toujours pas envoyé la liste des invités) est reçue ce soir par Julie Snyder.

TVA, 22h30